

RAPPORT ESG 2024

CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL DE LAUSANNE (CPCL)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

1. VUE D'ENSEMBLE
2. PROFIL ESG
3. RAPPORT CLIMATIQUE
4. EXERCICE DES DROITS DE VOTE
5. ENGAGEMENT
6. CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE

Disclaimer :

Ce rapport a été généré sur la plateforme d'Ethos par la CPCL. La plateforme contient de multiples données sur les entreprises et les émetteurs et permet leur agrégation sur la base des portefeuilles importés par la CPCL. La plateforme d'Ethos prend en considération la norme pour les caisses de pension de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). Les indicateurs utilisés dans le rapport correspondent au minimum aux indicateurs de base, hors immobilier et emprunts d'État. Toutefois, Ethos décline toute responsabilité concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies dans ce rapport. Les données présentées sont basées sur les informations disponibles au moment de la génération du rapport et peuvent être sujettes à des changements ultérieurs. Les commentaires ont été rédigés par la CPCL et n'engagent pas la responsabilité d'Ethos.

INTRODUCTION

Ce rapport annuel ESG de la CPCL présente les résultats et progrès accomplis durant l'année 2024 en lien avec sa politique d'investissement responsable et sa stratégie climatique.

La politique d'investissement responsable de la CPCL a pour but d'adresser les risques extra-financiers du portefeuille, de promouvoir les meilleures pratiques et de favoriser la réalisation de rendements durables à long terme. Elle s'appuie sur les quatre piliers suivants :

- L'exercice des droits de vote de manière à défendre les intérêts à long terme des assuré-es de la Caisse, pour toutes les sociétés suisses ainsi que les 400 plus grandes sociétés internationales détenues en portefeuille ;
- L'engagement actionnarial pour inciter les entreprises dans lesquelles la Caisse investit à prendre en compte les critères ESG dans leurs pratiques commerciales, en améliorant leur gouvernance et en renforçant leur responsabilité environnementale et sociale ;
- L'exclusion des sociétés ne respectant pas le cadre réglementaire suisse, du secteur de l'armement, de la production de charbon thermique et la production d'électricité à base de charbon, de la production de pétrole et de gaz non conventionnels, ainsi que les sociétés faisant l'objet de controverses ESG majeures et pour lesquelles l'engagement actionnarial ne produit pas de résultats sur la durée ;
- L'analyse ESG pour identifier les cas de controverses graves et orienter l'engagement actionnarial, et mesurer les émissions de CO₂ et leur évolution.

Cette politique d'investissement responsable est complétée par une stratégie climatique, qui s'inscrit dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Ses objectifs sont de gérer les risques induits par le changement climatique, d'influencer l'économie réelle à travers l'engagement actionnarial, et de réduire l'empreinte carbone sous-jacente aux placements.

Afin de mettre en place le plus fidèlement possible les principes susmentionnés, la CPCL a créé son propre fonds de placement pour les actions suisses et internationales des pays développés, pour lesquels des indices climatiques sont utilisés comme indices de référence. Les investissements dans les actions des pays émergents, les actions internationales de petites capitalisations, ainsi que dans les obligations suisses et internationales sont réalisés par le biais de véhicules de placement collectifs sélectionnés pour respecter au mieux les critères définis.

En ce qui concerne les investissements immobiliers directs, pour la gestion durable sous l'angle social la Caisse vise un niveau de loyers concurrentiel sur le marché, avec une offre répondant aux besoins prépondérants de la population. Sous l'angle environnemental, la Caisse a mis en place une veille énergétique des immeubles pour mieux définir et atteindre les objectifs en la matière, et cherche à améliorer l'efficacité énergétique de son parc immobilier.

Ce rapport ambitionne de se conformer aux nouvelles recommandations de l'ASIP en la matière. Il a été préparé avec l'aide d'Ethos pour les valeurs mobilières, et se base sur les données ESG d'Ethos (chapitre 2) et sur des indicateurs climatiques externes (chapitre 3). Il présente la manière dont le fonds a exercé ses droits de vote et engagé le dialogue avec les instances dirigeantes des entreprises durant l'année 2024 (chapitres 4 et 5). La partie concernant l'immobilier direct a été préparée avec l'aide de Signa-Terre et sur la base des données de la veille énergétique (chapitre 6).



VUE D'ENSEMBLE

1. VUE D'ENSEMBLE

1.1 RÉPARTITION DE LA FORTUNE PAR CLASSE D'ACTIFS

Ce tableau présente la ventilation de la fortune mobilière de la Caisse à fin 2023 par classe d'actifs, respectivement par portefeuille, en présentant le nombre de titres sous-jacent, le montant en millions de CHF et le poids de chaque portefeuille dans la fortune mobilière au sein du périmètre de l'analyse.

	COMPOSITION AU	NOMBRE DE TITRES	MONTANT (MCHF)	POIDS DANS LE PORTEFEUILLE GLOBAL (%)
Actions CH		116	328.7	22.9%
2024.12.31 - FA - Fonds CPCL Actions étrangères	31.12.2024	4	0.8	0.1%
2024.12.31 - FA - Fonds CPCL Actions suisses	31.12.2024	111	327.9	22.8%
2024.12.31 - FA - Fonds Swisscanto Actions Small	31.12.2024	1	0.0	0.0%
Actions Monde		4'440	547.0	38.1%
2024.12.31 - FA - Fonds CPCL Actions étrangères	31.12.2024	1'141	352.5	24.5%
2024.12.31 - FA - Fonds CPCL Actions suisses	31.12.2024	2	0.7	0.0%
2024.12.31 - FA - Fonds Swisscanto Actions EM	31.12.2024	760	87.0	6.1%
2024.12.31 - FA - Fonds Swisscanto Actions Small	31.12.2024	2'536	106.6	7.4%
2024.12.31 - FO - Fonds UBS SBI AAA-BBB 1-5	31.12.2024	1	0.2	0.0%
Obligations CHF		1'121	291.7	20.3%
2024.12.31 - FO - Fonds Robeco HY Global	31.12.2024	2	0.1	0.0%
2024.12.31 - FO - Fonds Swisscanto SBI AAA-BBB 1-5	31.12.2024	893	146.2	10.2%
2024.12.31 - FO - Fonds UBS Obligations EMD	31.12.2024	6	0.6	0.0%
2024.12.31 - FO - Fonds UBS SBI AAA-BBB 1-5	31.12.2024	525	144.7	10.1%
Obligations Monde		1'253	216.9	15.1%
2024.12.31 - FO - Fonds LODH HY Fallen Angels	31.12.2024	217	35.7	2.5%
2024.12.31 - FO - Fonds Robeco HY Global	31.12.2024	222	10.3	0.7%
2024.12.31 - FO - Fonds UBS Obligations EMD	31.12.2024	857	170.9	11.9%
Autre		634	53.0	3.7%
2024.12.31 - FA - Fonds CPCL Actions étrangères	31.12.2024	4	4.9	0.3%
2024.12.31 - FA - Fonds CPCL Actions suisses	31.12.2024	1	2.0	0.1%
2024.12.31 - FA - Fonds Swisscanto Actions EM	31.12.2024	16	2.2	0.2%
2024.12.31 - FA - Fonds Swisscanto Actions Small	31.12.2024	4	1.1	0.1%
2024.12.31 - FO - Fonds LODH HY Fallen Angels	31.12.2024	41	6.8	0.5%
2024.12.31 - FO - Fonds Robeco HY Global	31.12.2024	515	30.5	2.1%
2024.12.31 - FO - Fonds Swisscanto SBI AAA-BBB 1-5	31.12.2024	2	0.4	0.0%
2024.12.31 - FO - Fonds UBS Obligations EMD	31.12.2024	71	4.6	0.3%
2024.12.31 - FO - Fonds UBS SBI AAA-BBB 1-5	31.12.2024	1	0.6	0.0%
TOTAL		7'564	1'437.4	100.0%

Les valeurs immobilières, les prêts à la Ville de Lausanne, les liquidités et les actions non cotées ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

Les sources des données, ainsi que les taux de transparence (pourcentage de la fortune pour laquelle les indicateurs ESG sont disponibles), sont précisés dans chaque tableau et graphique des sections suivantes.

COMMENTAIRES

La fortune mobilière de la Caisse (chapitres 1 à 5), représente 50.9% de la fortune totale de la caisse, et la fortune immobilière (chapitre 6) en représente 33.6%. Le reste de la fortune, non analysée dans ce rapport, est composé de prêts à la Ville de Lausanne (11.6%), de liquidités (3.6%), et de Private Equity (0.3%).

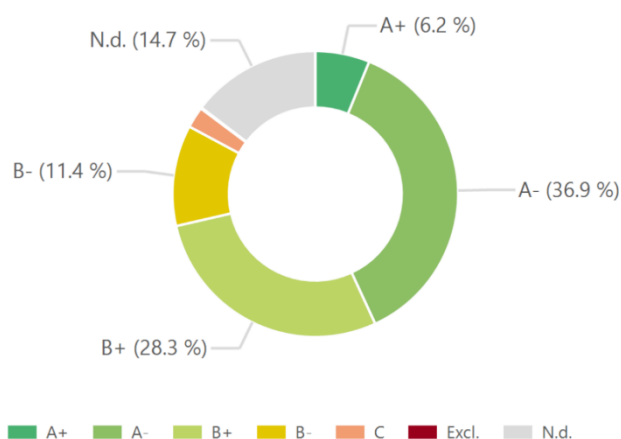


PROFIL ESG

2. PROFIL ESG

2.1 RÉPARTITION DE LA FORTUNE PAR RATING ESG ETHOS

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune mobilière) des émetteurs sur la base du rating ESG propriétaire d'Ethos. Le tableau présente le nombre d'émetteurs, ainsi que le montant en millions de CHF investi dans ces émetteurs, en fonction de leur rating ESG.



RATING ESG	NOMBRE D'ÉMETTEURS	MONTANT (MCHF)	POIDS (%)
A+	101	88.6	6.2%
A-	775	531.1	36.9%
B+	726	406.8	28.3%
B-	416	164.1	11.4%
C	41	34.4	2.4%
Excl.	13	1.9	0.1%
N.d.	2'748	210.6	14.7%
	4'820	1'437.4	100%

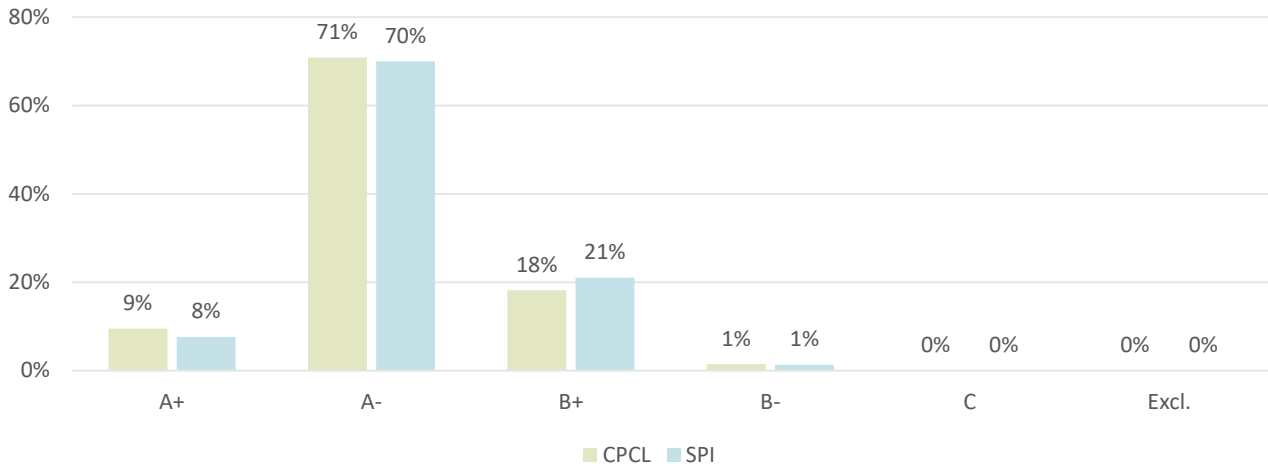
Source : Ethos

*Toutes les catégories sont affichées dans le graphique, mais le pourcentage n'est pas indiqué pour celles dont le poids est inférieur à 5.0%.

Taux de transparence : 85.3% de la fortune mobilière analysée dans ce rapport. Les classes d'actifs couvertes sont les actions, les obligations d'entreprises, les obligations gouvernementales, les obligations d'entités publiques, ainsi que les obligations sécurisées (par ex. lettres de gage). Ethos couvre les émetteurs compris dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, le MSCI World ex-CH, ainsi que les 250 plus grandes entreprises du MSCI Emerging Markets.

2.2 RÉPARTITION DES ACTIONS SUISSES PAR RATING ESG ETHOS VS SPI

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les actions suisses) des entreprises suisses sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence Swiss Performance Index (SPI).

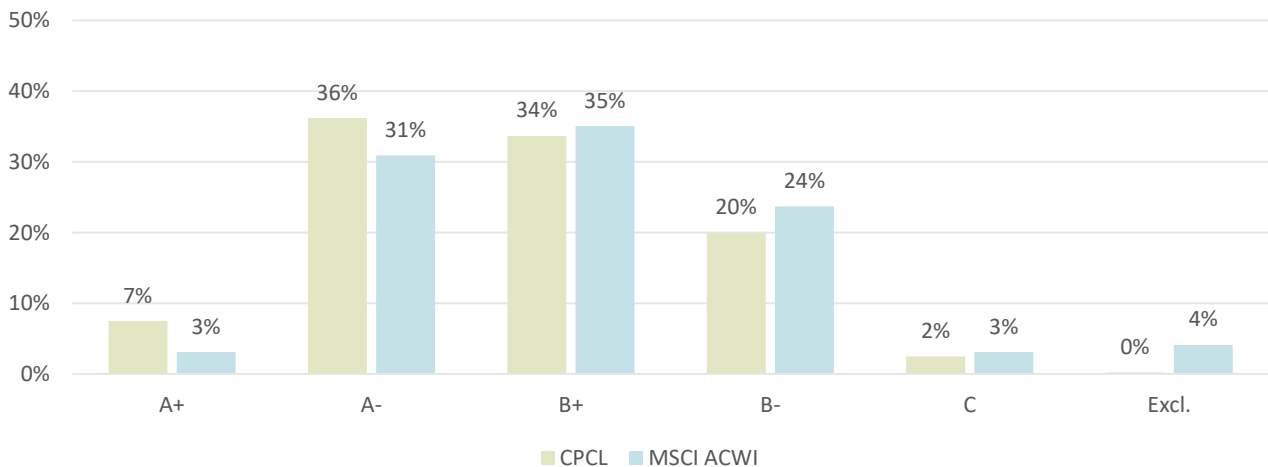


Source : Ethos et SIX

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions suisses.

2.3 RÉPARTITION DES ACTIONS ÉTRANGÈRES PAR RATING ESG ETHOS VS MSCI ACWI

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les actions étrangères) des entreprises étrangères sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence MSCI All Country World Index.



Source : Ethos et MSCI

Taux de transparence : 79.6% de la fortune investie en actions étrangères. Les actions non couvertes par Ethos ne sont pas prises en compte dans le graphique ci-dessus.

2.4 EXPOSITION DE LA FORTUNE AUX ENTREPRISES ACTIVES DANS DES SECTEURS SENSIBLES

Ethos identifie les sociétés actives dans un ou plusieurs secteurs considérés comme sensibles selon la [Charte de la Fondation Ethos](#) et ses [Principes pour l'ISR](#). Le tableau montre le nombre et la proportion (en % de la fortune) des entreprises dont les revenus dépassent un certain seuil dans les secteurs sensibles. Les seuils sont définis par la CPCL.

SECTEUR	SEUIL DE CHIFFRE D'AFFAIRES	# ENTREPRISES	POIDS (%)
 Armement	5%	2	0.0%
 Armement non conventionnel	0%	-	-
 Charbon thermique	30%	-	-
 Sables bitumineux	30%	-	-
 Gaz et pétrole de schiste	30%	2	0.0%
 Gaz et pétrole de l'Arctique	30%	-	-
 Pipelines de gaz ou pétrole non conventionnels	30%	-	-
 Cumul	5%	4	0.2%
Total (sans double comptage)		8	0.3%

Source : Ethos

Taux de transparence : 88.3% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise qui est active dans plusieurs secteurs sensibles n'est comptabilisée qu'une seule fois dans l'exposition totale.

2.5 EXPOSITION DE LA FORTUNE AUX ENTREPRISES SUJETTES À DES CONTROVERSES

Ethos identifie les entreprises dont le comportement viole les principes fondamentaux d'Ethos et sont impliquées dans des controverses en matière de gouvernance ou de responsabilité environnementale et sociale. Le tableau présente l'exposition de la fortune de l'institution aux entreprises selon leur plus niveau de gravité de controverse ESG.

NIVEAU DE LA CONTROVERSE	# CONTROVERSES	# ENTREPRISES	% fortune
Majeur	25	24	1.0%
Sévère	78	70	5.0%
Sérieux	283	208	13.0%
Modéré	593	409	22.7%
TOTAL	979	711	41.7%

Source : Ethos

Taux de transparence : 88.3% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise peut cumuler plusieurs controverses de niveaux de gravité différents. Le niveau de gravité de controverse le plus élevé est retenu pour classifier l'entreprise.

COMMENTAIRES

La proportion d'entreprises qui font l'objet de controverses sévères ou majeures au sein des portefeuilles de la CPCL est de 6.0%, substantiellement plus faible que la proportion de 17.7% pour l'indice large des actions mondiales (MSCI World ACWI). Les cas de controverses les plus importants sont suivis par la CPCL et font dans la mesure du possible l'objet d'engagement actionnarial avec l'aide d'Ethos.

2.6 EXPOSITION DE LA FORTUNE AUX ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS À IMPACT POSITIF

Ethos a développé une [méthodologie d'impact positif](#) qui permet d'identifier les entreprises actives dans des secteurs ou des activités qui ont un impact positif sur l'environnement et la société en général. Le tableau présente l'exposition de la fortune de l'institution aux entreprises selon la proportion du chiffre d'affaires provenant d'activités à impact positif.

SECTEUR	5 - 9.9%	10 - 19.9%	≥ 20%	TOTAL	
 Économie circulaire	0.3%	0.0%	0.1%	9	0.4%
 Enseignement, formation et culture	-	-	0.0%	1	0.0%
 Santé et bien-être	5.5%	0.8%	7.1%	74	13.4%
 Mobilité à faibles émissions de carbone	0.7%	0.1%	0.8%	25	1.5%
 Contrôle de la pollution	0.0%	-	-	1	0.0%
 Agri-, aqua- et sylviculture résilientes	0.0%	-	0.1%	3	0.1%
 Immobilier durable	0.1%	0.1%	0.5%	21	0.7%
 Énergies durables	0.2%	0.5%	0.3%	41	1.0%
 Finance durable	-	0.1%	0.0%	3	0.1%
 Gestion durable de l'eau	-	0.0%	0.1%	6	0.1%
 Cumul	-	-	-	-	-
Total (sans double comptage)	6.7%	1.6%	8.9%	179	17.1%

Source : Ethos

Taux de transparence : 88.3% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise qui est active dans différentes thématiques d'activités à impact positif n'est comptabilisée qu'une seule fois dans l'exposition totale.

COMMENTAIRES

La proportion d'entreprises ayant des activités à impact positif au sein des portefeuilles de la CPCL est de 17.1%, une proportion un peu plus élevée que celle de 14.9% pour l'indice large des actions mondiales (MSCI World ACWI).



RAPPORT CLIMATIQUE

3. RAPPORT CLIMATIQUE

3.1 CHIFFRES CLÉS

L'intensité carbone du portefeuille de l'institution est une mesure agrégée et pondérée par la fortune des émissions de gaz à effet de serre émises par les entreprises, y compris les émissions pertinentes de leurs fournisseurs et produits (scope 1 et 2). Cet indicateur est exprimé en tonnes de CO₂ équivalent par million de CHF de chiffre d'affaires.

Le pourcentage des actifs sous gestion avec des objectifs SBTi 1.5°C représente la part pondérée par la fortune des entreprises ayant un objectif à court-terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soit aligné à un réchauffement climatique à 1.5°C et validé par la SBTi (Science Based Target Initiative).

82

INTENSITÉ CARBONE

Source : CDP et FactSet. Taux de transparence : 97.7% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

28%

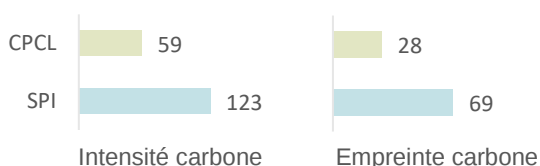
ACTIFS AVEC OBJECTIFS SBTi 1.5°C

Source : SBTi. Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

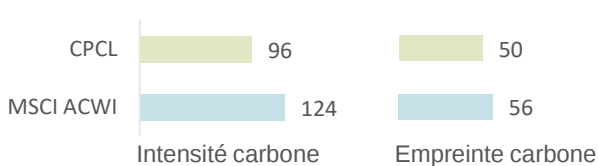
3.2 ÉMISSIONS DE CO₂ DU PORTEFEUILLE MOBILIER

Les graphiques représentent l'intensité carbone (mesurée en tonnes de CO₂ équivalent par million de CHF de chiffre d'affaires) selon les scopes 1 et 2, ainsi que l'empreinte carbone (mesurée en tonnes de CO₂ équivalent par million de CHF de capital investi) selon les scopes 1 et 2 pour les entreprises suisses et étrangères investies.

ACTIONS CH



ACTIONS MONDE



Source : CDP et FactSet (small cap monde : ISS)

Taux de transparence : 96.7% de la fortune investie en actions.

Scope 1 : émissions de gaz à effet de serre (GES) directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise (ex. utilisation du pétrole pour la fabrication d'un produit).

Scope 2 : émissions de GES indirectes provenant de la production d'énergie achetée (ex. électricité nécessaire à la fabrication du produit).

COMMENTAIRES

L'utilisation des indices climatiques MSCI low carbon target pour le fonds en actions des pays développés dédié à la CPCL, conjuguée aux exclusions du charbon thermique et du pétrole et gaz non conventionnel, permet de diminuer l'intensité carbone pour l'ensemble des actions détenues de 34% par rapport à l'indice MSCI World All Countries.

3.3 OBJECTIFS CLIMATIQUES

Le tableau présente la part pondérée par la fortune des entreprises ayant un objectif à court-terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soit aligné à un réchauffement climatique à 1.5°C, resp. bien en-dessous de 2°C, et validé par la SBTi (Science Based Target Initiative). Il présente également la part pondérée par la fortune des entreprises qui répondent au standard Corporate Net Zero de la SBTi qui comprennent entre autres des objectifs de réduction à court terme et à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de neutralisation des émissions résiduelles, de manière à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1.5°C.

	SBTi 1.5°C (% fortune)	SBTi well below 2°C (% fortune)	Net Zero (% fortune)
Actions CH	34.7 %	45.5 %	19.4 %
Actions Monde	29.9 %	32.9 %	6.5 %
Obligations CHF	14.2 %	15.5 %	5.5 %
Obligations Monde	25.9 %	31.8 %	4.1 %
TOTAL	28.4 %	33.6 %	10.0 %

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

COMMENTAIRES

A titre de comparaison, pour l'indice large des actions mondiales (MSCI World ACWI), la proportion d'entreprises ayant un objectif SBTi de 1.5°C est de 30.0%, celle avec un objectif SBTi well below 2°C de 33.6% et celle avec un objectif Net Zero de 5.7%.



EXERCICE DES DROITS DE VOTE

4. EXERCICE DES DROITS DE VOTE

4.1 CHIFFRES CLÉS

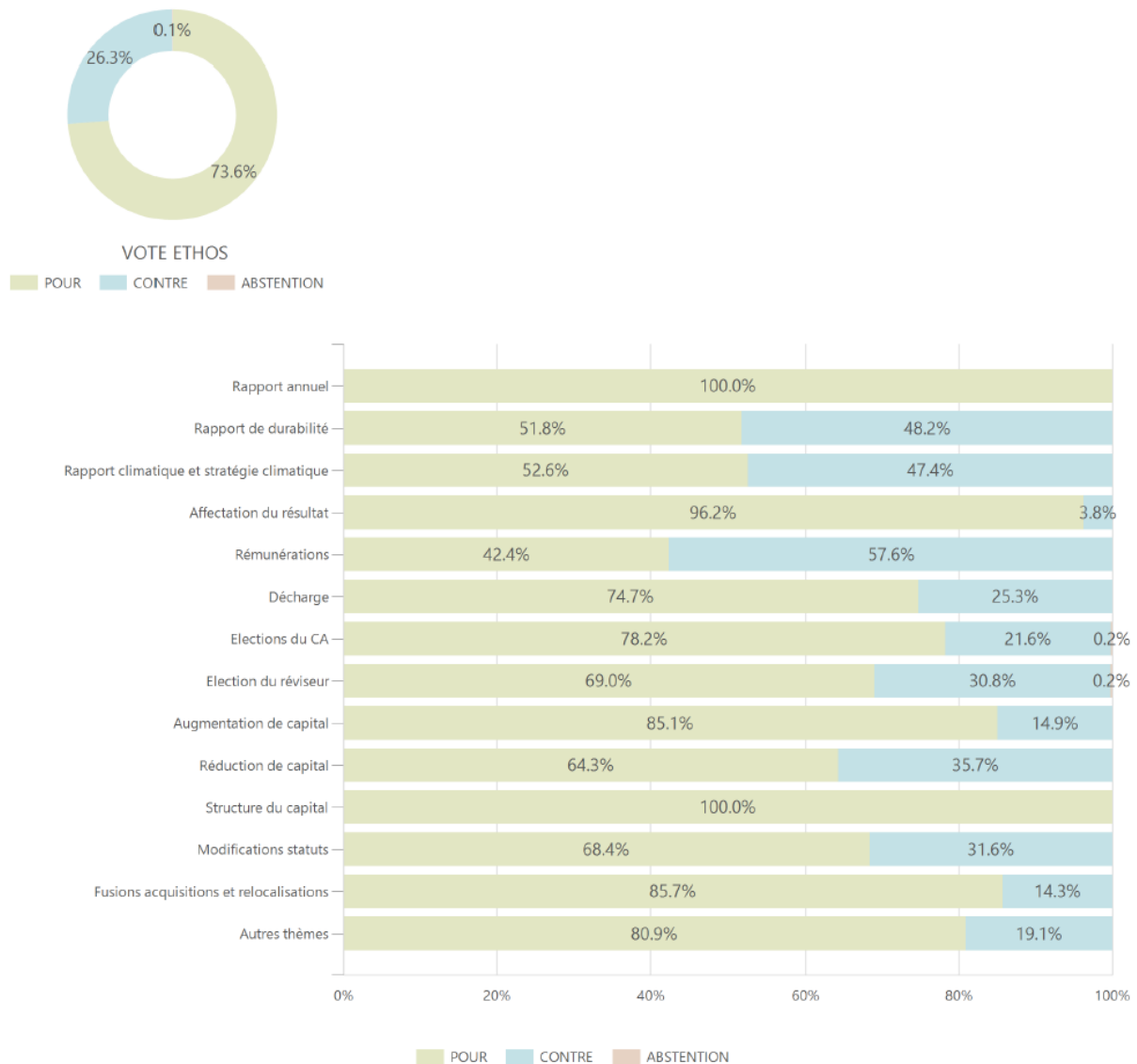
Le tableau présente la fortune votable, soit le montant des actions avec droits de vote détenues en direct par l'institution pour lesquelles au moins une assemblée générale a eu lieu pendant la période sous considération. La fortune votée correspond au montant des actions pour lesquelles l'institution a effectivement exercé ses droits de vote. La fortune votée divisée par la fortune votable correspond à la proportion pondérée par la fortune des entreprises dans lesquelles l'institution a effectivement voté. Le tableau présente égal le nombre d'assemblées générales (ordinaires et extraordinaires) et le nombre de résolutions (points à l'ordre du jour) effectivement votés.

	FORTUNE VOTABLE (MCHF)	FORTUNE VOTÉE (MCHF)	PROPORTION DES ENTREPRISES VOTÉES (PONDÉRÉES PAR LA FORTUNE)	NOMBRE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES VOTÉES	NOMBRE DE RÉSOLUTIONS VOTÉES
Actions CH	290.8	287.3	98.8 %	110	2'451
Actions Monde	353.1	244.3	69.2 %	354	5'935
TOTAL	643.9	531.6	82.6 %	464	8'386

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions avec droits de vote.

4.2 POURCENTAGE DE SOUTIEN AUX RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le premier graphique présente le pourcentage d'approbation, de refus et d'absentions aux résolutions proposées par le Conseil d'administration des entreprises suisses et étrangères, le deuxième présente ces pourcentages par catégorie de résolution.

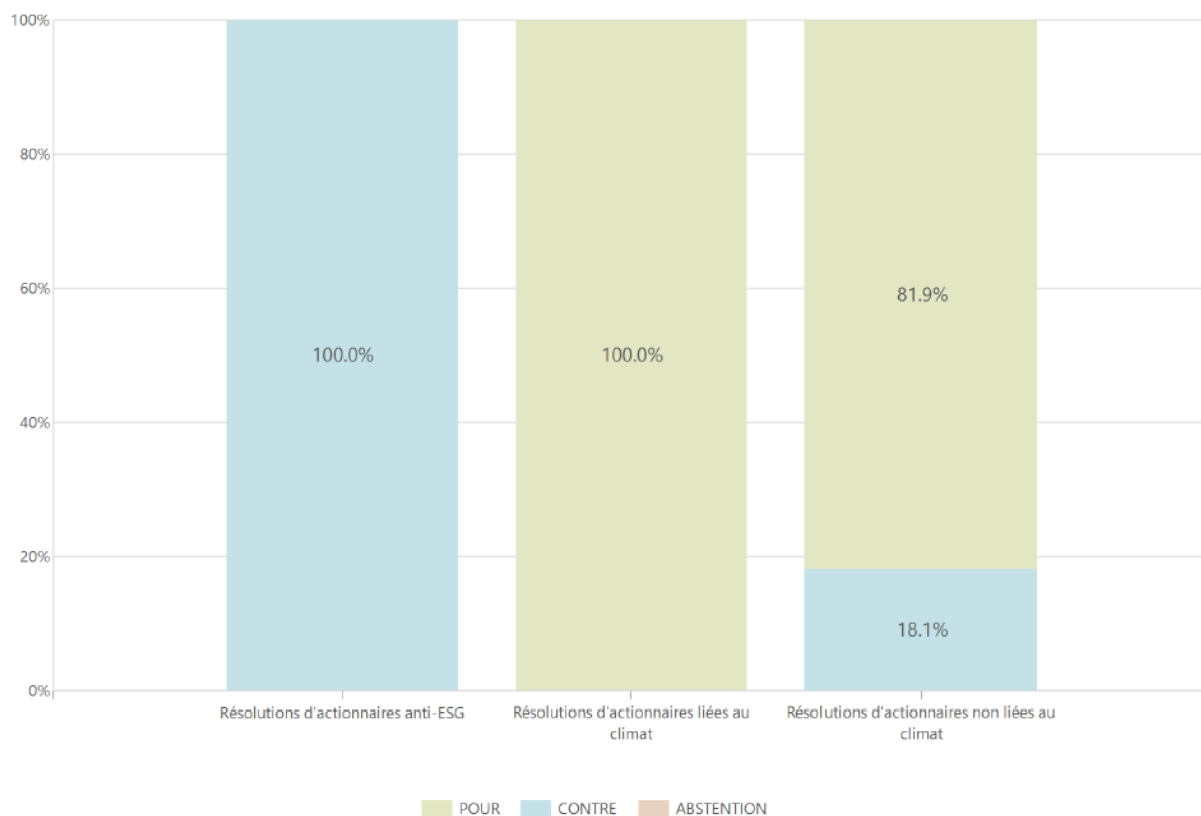


Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions avec droits de vote.

4.3 POURCENTAGE DE SOUTIEN AUX RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Le graphique présente le pourcentage d'approbation, de refus et d'absentions aux résolutions liées au climat et non liées au climat proposées par les actionnaires des entreprises suisses et étrangères.



Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions avec droits de vote.

COMMENTAIRES

EXERCICE DES DROITS DE VOTE DES ENTREPRISES SUISSES

L'année 2024 a été un tournant décisif pour les entreprises suisses en matière de gouvernance et de durabilité. Cette évolution est largement attribuable à l'application des articles 964a-c du Code des obligations, qui imposent aux entreprises cotées en bourse d'une certaine taille de publier des rapports de durabilité et de les soumettre au vote des actionnaires. Parmi les entreprises du Swiss Market Index (SMI), 11 sur 20 ont considéré le vote sur le rapport de durabilité comme consultatif. Ethos a toujours maintenu qu'il s'agissait d'un vote contraignant, une position validée par le texte explicatif accompagnant la proposition de révision du Code des obligations formulée par le Conseil fédéral durant l'été 2024.

En 2024, Ethos a émis des recommandations de vote pour 144 rapports de durabilité d'entreprises suisses. Parmi ces entreprises, 75 ont adopté un standard de reporting internationalement reconnu, tandis que 61 ont fait vérifier leurs rapports par un auditeur externe. Cependant, seules 28 entreprises avaient établi des objectifs climatiques validés par la science (SBTi). Ces résultats reflètent des progrès tangibles tout en pointant des marges de progression importantes dans le reporting et la stratégie des entreprises en matière de durabilité.

En outre, Ethos a joué un rôle déterminant en analysant 208 assemblées générales (AG) ordinaires et 19 AG extraordinaires et en intervenant aux AG d'entreprises de premier plan telles que Nestlé, Novartis, Roche, UBS, Swatch Group et Sika. Ces actions ont permis de mettre en lumière des problématiques ESG cruciales et de renforcer la confiance des investisseurs institutionnels dans la responsabilité des entreprises suisses. Alors que certaines entreprises ont adopté des mesures positives, d'autres restent en arrière, nécessitant une vigilance accrue.

Interventions et résolutions phares

1. **Nestlé** : lors de l'AG de Nestlé, Ethos a demandé que le rapport de durabilité soit soumis à un vote contraignant, soulignant l'importance de la responsabilité directe des dirigeants envers les actionnaires. En outre, un accent particulier a été mis sur la transparence des produits sains et l'amélioration des objectifs ESG liés à la nutrition et la santé. Ethos a également souligné le manque de transparence du rapport de rémunération.
2. **Novartis** : l'intervention d'Ethos a été axée sur la biodiversité, où des améliorations claires ont été demandées dans la stratégie de conservation et les partenariats locaux. Par ailleurs, Ethos a critiqué les rémunérations excessives du CEO, qui ont suscité 16 % de votes contestataires, reflétant une insatisfaction croissante des actionnaires.
3. **Roche** : Ethos a recommandé de s'opposer au rapport de durabilité, dont les niveaux de transparence et d'ambition étaient jugés insuffisants. Outre le rapport de durabilité, Ethos a recommandé de s'opposer à tous les points de l'ordre du jour concernant les rémunérations.
4. **UBS** : lors de son AG, Ethos a exprimé des préoccupations majeures concernant les rémunérations, notamment celle du CEO. Le conseil a en effet décidé d'augmenter la rémunération variable maximale à 7 fois le salaire de base au lieu de 5 fois. La rémunération variable est donc susceptible d'atteindre CHF 20 millions à l'avenir alors que celle de 2023 n'était "que" de CHF 14 millions (pour 9 mois d'activités). Une critique supplémentaire a porté sur le programme de rachat d'actions de 2 milliards USD, perçu comme incohérent avec les risques systémiques liés à l'acquisition de Credit Suisse.
5. **Swatch Group** : Ethos a souligné l'importance de maintenir des AG physiques ou hybrides pour favoriser un dialogue ouvert et transparent entre les actionnaires et la direction. Les assemblées uniquement virtuelles, dont Swatch a été l'une des seules entreprises cotées en Suisse à choisir cette option en 2024, ont été critiquées pour leur manque d'accessibilité et leur potentiel de contrôle excessif par la direction. Lors de son intervention, Ethos a de nouveau demandé au conseil d'administration de nommer des membres du conseil indépendants. En effet, Swatch se distingue par un conseil qui ne comprend aucun membre indépendant.
6. **Sika** : Ethos a remercié le président sortant, Paul Hälgi, pour son rôle déterminant dans la préservation de l'indépendance de l'entreprise. Le dialogue avec Sika a également porté sur des objectifs climatiques ambitieux, notamment la réduction des émissions liées aux activités de construction.

Ces interventions reflètent l'engagement constant d'Ethos pour promouvoir des pratiques exemplaires et établir un cadre ESG robuste sur le marché suisse.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE DES ENTREPRISES INTERNATIONALES

En 2024, Ethos a continué à jouer un rôle de premier plan dans la défense des intérêts des actionnaires à l'échelle internationale. Les votes lors des AG ont permis de mettre en lumière des enjeux critiques tels que les politiques de rémunération, la gouvernance, et le respect des droits humains. Par ailleurs, la montée d'un mouvement anti-ESG aux États-Unis a révélé une opposition croissante à l'intégration des critères de durabilité dans la gestion d'entreprise. Plusieurs résolutions d'actionnaires ESG ont été rejetées ou ont rencontré une forte résistance, tandis que des propositions anti-ESG ont émergé, marquant un nouveau défi pour les investisseurs responsables.

Interventions et résolutions phares

1. **TotalEnergies** : Ethos avait initialement prévu de déposer une résolution d'actionnaires demandant la séparation des fonctions de Président et de CEO, une pratique essentielle pour une gouvernance équilibrée. Toutefois, en raison d'obstacles administratifs et juridiques, cette résolution n'a pas pu être soumise. Cette situation souligne les défis auxquels les investisseurs font face lorsqu'ils cherchent à influencer la gouvernance des grandes entreprises.
2. **Shell** : Ethos et une coalition d'investisseurs coordonnée par l'organisation Follow This ont déposé une résolution exigeant que Shell aligne ses objectifs climatiques sur l'Accord de Paris, en réduisant ses émissions de GES, y compris celles liées à l'utilisation de ses produits, pour limiter le réchauffement global à 1,5°C. Cette démarche reflète une intensification des mesures actionnariales face à l'insuffisance des engagements climatiques de l'entreprise, qui continue d'investir massivement dans les énergies fossiles malgré son objectif « Net Zero 2050 ». Lors de l'AG, cette résolution a obtenu un taux d'approbation de 20 %, un résultat qui montre une mobilisation croissante des actionnaires sur les enjeux climatiques.
3. **Apple** : une résolution appelant à une transparence accrue sur l'utilisation de l'intelligence artificielle a été soutenue par Ethos, rassemblant 38 % des voix. De plus, Ethos a plaidé pour une meilleure publication des écarts de rémunération selon l'origine et le sexe des employés, en vue de favoriser une égalité accrue.
4. **Chevron** : Ethos a voté en faveur de résolutions demandant des engagements climatiques plus stricts. Cependant, ces résolutions ont été rejetées, illustrant la résistance des entreprises pétrolières à intégrer des objectifs de réduction des émissions du domaine 3 (« scope 3 »).
5. **ExxonMobil** : une résolution anti-ESG, visant à réduire les dépenses liées à la transition énergétique, a été soutenue par un pourcentage significatif d'actionnaires, ce qui reflète la polarisation croissante sur les questions climatiques aux États-Unis.

Ces exemples montrent la complexité croissante des votes internationaux, où des forces contradictoires entre ESG et anti-ESG influencent les décisions des actionnaires.

Pour des informations détaillées sur nos positions de vote sur les actions suisses et étrangères, vous pouvez vous référer aux liens suivants vers notre site :

https://cpcl.ch/wp-content/uploads/2025/06/2024_vote_actions_suisse.pdf

https://cpcl.ch/wp-content/uploads/2025/06/2024_vote_actions_etrangeres.pdf



ENGAGEMENT

5. ENGAGEMENT

5.1 CHIFFRES CLÉS

Le premier chiffre présente le nombre d'entreprises suisses et étrangères pour lesquelles une activité d'engagement a eu lieu pendant la période sous considération (en gris, le nombre total d'entreprises détenues en portefeuille). Le deuxième chiffre présente la fortune investie dans les entreprises effectivement engagées durant la période par rapport à la fortune totale de l'institution investie dans les entreprises. Le troisième chiffre présente le nombre total de campagnes actives durant la période.

1'751

SOCIÉTÉS ENGAGÉES

(SUR 4644)

78%

ACTIFS SOUS GESTION ENGAGÉS

49

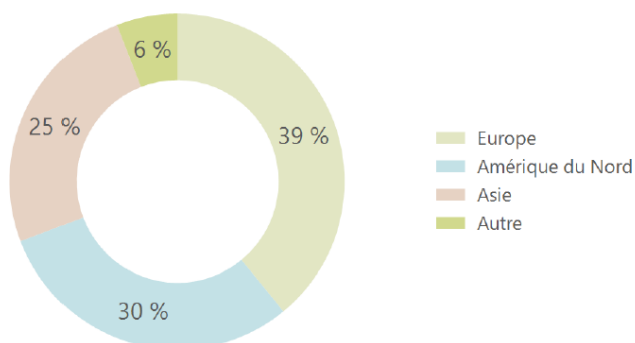
CAMPAGNES

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

5.2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR LOCALISATION

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune) des entreprises engagées durant la période sous considération par rapport à leur domicile.



Source: Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

5.3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR THÈME

Le tableau présente le nombre d'entreprises qui ont été engagées durant la période, dans le cadre des campagnes propres d'Ethos ou des campagnes d'engagement collectif. La dernière colonne présente la fortune investie dans les entreprises effectivement engagées durant la période en relation à la fortune totale de l'institution investie dans les entreprises. Tous les chiffres sont présentés par thème d'engagement.

THÈME	NOMBRE DE SOCIÉTÉS ENGAGÉES			% FORTUNE
	DANS DES CAMPAGNES D'ETHOS	DANS DES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT COLLECTIF	TOTAL	
Environnement			1'425	53.5 %
Changement climatique	151	1'239	1'390	52.7 %
Impact environnemental	33	237	270	19.3 %
Biodiversité	27	166	193	16.2 %
Déforestation	14	36	50	2.1 %
Social			836	54.2 %
Respect des droits humains	164	655	819	54.1 %
Droits du travail	159	537	696	49.1 %
Santé & sécurité	152	378	530	46.2 %
Gouvernance			693	50.8 %
Code de conduite	144	337	481	44.8 %
Droits des actionnaires	140	128	268	32.2 %
Ethique des affaires	134	124	258	33.4 %
Rémunération	136	90	226	30.1 %
Disponibilité des politiques ESG	124	86	210	28.7 %
Responsabilité numérique	58	131	189	29.5 %
Reporting ES	133	14	147	30.0 %
Stratégie de durabilité	124	19	143	29.4 %
Responsabilité fiscale	136	3	139	27.9 %
Composition et fonctionnement du CA	129	3	132	27.3 %
Diversité	124	0	124	25.6 %
Lobbying	8	0	8	1.6 %

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

Une activité d'engagement peut être liée à un ou plusieurs thèmes. Si une entreprise est engagée à la fois dans une campagne propre d'Ethos et dans une campagne collective, elle n'est comptée qu'une seule fois dans le total.

5.4 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT SOUTENUES EN FAVEUR DU CLIMAT

Le tableau présente le nombre d'entreprises détenues en portefeuille qui ont été engagées durant la période dans les différentes campagnes en faveur du climat, ainsi que le nombre total d'entreprises (détenues et non détenues en portefeuille) engagées. La dernière colonne présente la date de signature de la campagne concernée.

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Banking on a Low-Carbon Future	20	20	24.04.2020
Climate Action 100+	98	170	17.06.2020
Déclaration d'investisseurs visant à réduire les emballages et les déchets plastiques	34	36	03.04.2023
Déforestation dans les chaînes de valeur du bœuf et du soja	4	7	03.08.2021
Investor Decarbonization Initiative	13	21	17.06.2020
Net Zero Engagement Initiative (NZEI)	121	147	06.12.2022
Participation au CDP	806	1'302	07.05.2020
Stratégie et gestion des risques liés au changement climatique des entreprises suisses	128	150	20.07.2021
Stratégies net zéro crédibles	8	9	29.06.2023
Valuing Water Finance Initiative	59	67	15.07.2022
Violations des normes internationales (2022)	9	10	08.08.2022
Vote sur le climat dans les entreprises britanniques	66	76	12.09.2023
TOTAL 12			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

COMMENTAIRES

ENGAGEMENT AVEC LES ENTREPRISES SUISSES

En 2024, Ethos a intensifié ses engagements avec les entreprises suisses pour renforcer la prise en compte des critères ESG. Ces dialogues ciblés ont porté sur des thèmes majeurs, déterminés par les membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP CH), tels que la biodiversité, les droits humains et les questions liées aux rémunérations. Avec 521 actions d'engagement réalisées sur l'année, Ethos a consolidé son rôle comme interlocuteur clé, tant auprès des entreprises cherchant à améliorer leurs pratiques ESG qu'auprès de celles qui ne le souhaitent pas nécessairement.

Exemples d'engagement

- Responsabilité numérique** : en 2020, Ethos a publié un Engagement Paper définissant ses attentes sur la responsabilité numérique, la protection des données, l'éthique de l'IA et la réduction de l'empreinte environnementale. Entre 2021 et 2023, Ethos a réalisé trois études avec Ethics Grade sur les entreprises du SMI Expanded. Depuis 2024, Ethos collecte directement les données publiques pour la notation ESG, suite à l'écart constaté entre informations publiques et privées. Bien qu'une progression ait été constatée, seulement huit entreprises sur 150 ont publié des principes sur la responsabilité numérique en 2024. Ethos continue d'inciter les entreprises à accroître leur transparence dans ce domaine.
- Nestlé** : au quatrième trimestre 2024, Ethos a engagé le dialogue avec Nestlé pour évaluer l'impact de ses initiatives sur la biodiversité dans le cadre de la campagne « Nature Action 100 ». L'accent a été mis sur l'amélioration de la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et la réduction des impacts environnementaux. Un dialogue a également été mené sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre agricoles.

3. **Clariant** : Ethos a engagé des discussions avec Clariant sur l'impact de ses activités sur la biodiversité, en particulier sur la déforestation liée à l'approvisionnement en huile de palme et aux activités minières. Bien que Clariant suive des directives d'agriculture responsable et publie certains indicateurs liés à la biodiversité, Ethos a demandé une transparence accrue sur les mesures correctives prises en cas de non-respect des directives. Ethos a également insisté sur la nécessité de fixer des objectifs quantitatifs pour réduire l'impact des activités minières. Ethos envisage donc de poursuivre ses échanges avec Clariant afin de favoriser des améliorations.
4. **Adecco** : après un vote consultatif en 2023 où le rapport de rémunération n'avait été approuvé que par 57 % des actionnaires, Ethos a exprimé ses attentes en matière de transparence et de justification des bonus exceptionnels. En 2024, Adecco a considérablement amélioré son rapport de rémunération en publiant des objectifs précis pour les bonus annuels, des explications détaillées sur les bonus exceptionnels et une révision des sociétés comparables utilisées pour évaluer la rémunération de la direction. Pour la première fois depuis 2017, Ethos a recommandé l'approbation du rapport de rémunération, tout en continuant son dialogue sur la transparence des objectifs à long terme.

Ces exemples reflètent l'impact tangible d'Ethos et des membres de l'EEP CH dans la transformation des pratiques des entreprises suisses vers des modèles plus durables et responsables.

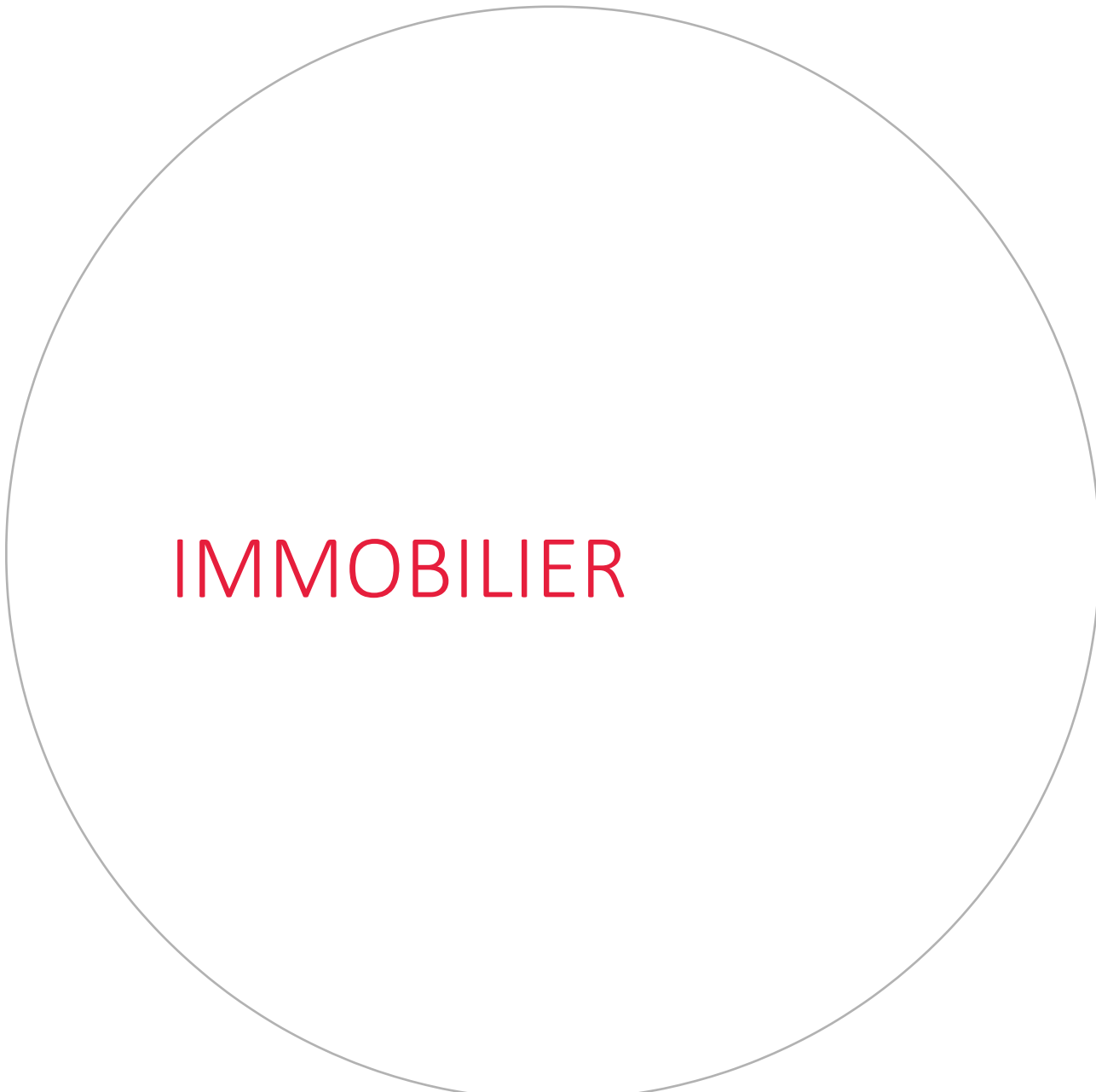
ENGAGEMENT AVEC LES ENTREPRISES INTERNATIONALES

En 2024, Ethos a poursuivi ses efforts à travers l'Engagement Pool International (EEP International), un programme collaboratif qui a ciblé 2'368 entreprises. Ethos a joué un rôle direct en engageant 61 entreprises dans des campagnes propres d'Ethos et 64 entreprises dans des campagnes collaboratives. Ces chiffres témoignent d'un engagement croissant d'Ethos et des membres de l'EEP International pour influencer les pratiques ESG à l'échelle mondiale.

Exemples d'engagement

1. **Advance Campaign** : Ethos a joué un rôle central dans cette campagne mondiale, visant à aligner les pratiques des entreprises sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Parmi les réussites, Engie et E.ON se sont engagées à publier des audits sociaux indépendants et à renforcer leurs politiques en matière de droits humains.
2. **Nature Action 100** : dans le cadre de cette campagne, Ethos agit en tant que lead investor avec trois entreprises suisses (Nestlé, Novartis et Roche) pour les encourager à développer des stratégies de conservation de la biodiversité. Cette campagne a débuté en 2024 et n'en est qu'à ses prémices, mais elle a permis à Ethos d'entamer un dialogue sur le sujet avec ces entreprises, notamment grâce à une évaluation externe basée sur plusieurs indicateurs mesurables.
3. **TotalEnergies** : Ethos a intensifié son engagement pour inciter l'entreprise à réduire ses investissements fossiles dans les zones sensibles. Bien que des progrès soient encore attendus, TotalEnergies a accepté de publier un plan stratégique révisé d'ici 2025.
4. **Mercedes-Benz** : le dialogue avec l'entreprise a porté sur la transparence des chaînes d'approvisionnement et l'adoption d'objectifs climatiques ambitieux validés par des tiers. L'entreprise a également renforcé ses engagements envers la neutralité carbone.
5. **Barrick Gold** : Ethos a initié le dialogue avec l'entreprise sur les impacts environnementaux, obtenant des engagements pour améliorer la consultation des communautés locales et réduire les perturbations écologiques.

Ces campagnes démontrent le rôle stratégique d'Ethos et des membres de l'EEP International dans la promotion de standards ESG mondiaux et dans la construction d'un avenir durable.



IMMOBILIER

6. IMMOBILIER

Avec une valeur au bilan de près de CHF 950 millions, la CPCL est propriétaire d'un important parc immobilier à Lausanne et dans le reste du Canton de Vaud. Le parc est composé de 96 groupes d'immeubles représentant plus de 250 entrées, pour environ 3700 logements et 150 surfaces commerciales.

Pour ses investissements immobiliers directs, la Caisse met l'accent sur la qualité et l'efficacité énergétique de ses biens, tenant compte notamment de l'âge élevé du parc. Dans les rénovations, elle cherche à améliorer l'efficacité énergétique et à favoriser l'usage d'énergie renouvelable, dans la mesure également où cela fait sens sous l'angle économique, et s'assure que ses biens immobiliers répondent aux besoins de la population et aux évolutions sociétales. Une veille énergétique est mise en place, avec la fixation d'objectifs d'améliorations.

La CPCL utilise les logiciels de la société Signa-Terre pour la gestion technique et la veille énergétique, afin de suivre les performances environnementales de l'ensemble de son parc immobilier.

Des projets de rénovation pour dix groupes d'immeubles étaient en phase d'étude ou de réalisation en 2024, aux adresses Chauderon 7-11/Genève 28, Harpe 47/Lac 2-10, Harpe 52-56, Morges 33bis, Plaines-du-Loup 74, César-Roux 8, Praz-Berthoud 2-10 et Saint-Martin 33 à Lausanne, Haldimand 51 à Yverdon et Pechèvre 31-33 à Orbe.

Récapitulatif des indicateurs 2024

SIA:KBOB 2022 – Scope 1+2

Taux de couverture



91.01 %

Nombre total d'objets :	254
SRE totale des constructions terminées :	374'016.05 [m²]
Nombre d'objets pris en compte :	233
SRE déterminante :	340'387.31 [m²]



Intensité énergétique



112.87 kWh/m²

Mix énergétique

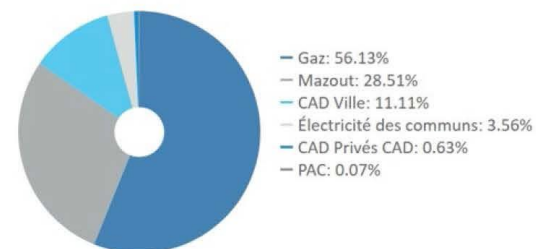


Intensité des émissions de CO₂



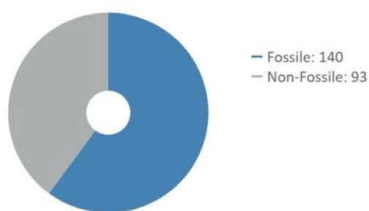
21.17 kgCO₂/m²

Mix des émission de CO₂

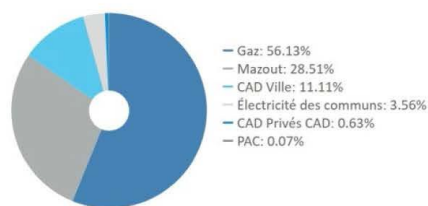


Evolution des émissions de CO₂

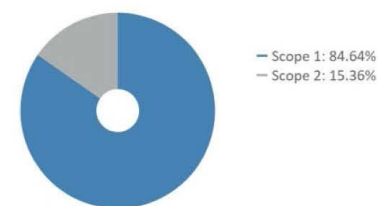
Nombre d'immeubles avec du combustible fossile



Répartition des émissions par agent énergétique



Répartition des émissions par scope



ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ANNUELS

Année	Immeubles	Facteurs	SRE	Energie	Emissions totales	Delta	Emissions par m ²	Delta
			[m ²]	[kWh]	[Tonnes de CO ₂]	[%]	[kgCO ₂ /m ²]	[%]
2024	233	KBOB 2022	340'387.31	38'418'665.00	7'206.00	-5.71	21.17	-1.90
2023	235	KBOB 2022	354'146.28	41'981'980.00	7'643.00	-8.97	21.58	-6.74
2022	236	KBOB 2022	362'794.00	46'583'460.00	8'396.00	-23.35	23.14	-21.67
2021	241	KBOB 2014	370'768.00	50'146'042.00	10'953.00	0.00	29.54	0.00

